**N° 664**
20 Juin 2012
**Notre courriel :**
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH CADRES

## Maintenant on avance !

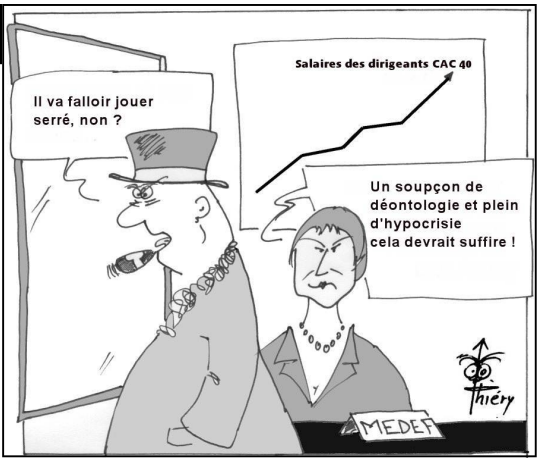


Jean-Christophe Le Duigou, économiste et syndicaliste CGT déclarait récemment : « *Chacun mesure bien que le devenir de notre système social est au centre des affrontements avec le monde de la finance. D'où la nécessité de poser d'emblée un principe : ce n'est pas au moment où la circulation de capitaux est libre et où les actionnaires ont la possibilité de reporter les risques sur les autres parties prenantes de l'entreprise, notamment les salariés, qu'il faut réduire les droits des travailleurs.* »
Dans cet esprit, la CGT se félicite de l'organisation en juillet d'une conférence sociale par le gouvernement. Elle propose de lier l'économique et le social, et ainsi développer une autre répartition des richesses pour satisfaire les besoins sociaux.
Elle entend contribuer à la réflexion, à l'action, dans un esprit constructif et combatif pour que les revendications des salariés soient prises en compte, tant par le gouvernement que par les entreprises. Sept thèmes ont été identifiés : l'emploi, notamment des jeunes, le développement des compétences, les systèmes de rémunération et le pouvoir d'achat, l'égalité professionnelle, la qualité de vie au travail et l'organisation du travail, le redressement de l'appareil productif, l'avenir des retraites et le financement de la protection sociale. Sur l'ensemble de ces thèmes, la CGT a des propositions sur lesquelles elle propose de se mobiliser. Pour en avoir le détail rendez-vous sur le site : http://www.cgt.fr/Pour-la-croissance-et-la-justice.html

qrcode

## Branche Poste

### Plénière Indemnités kilométriques

Suite aux revendications de la CGT-FAPT, La Poste propose deux options pour les personnels effectuant, à titre professionnel, au minimum 4000 kilomètres par an.
Soit un prêt à taux zéro de 5 000 à 10 000 €uros sur 5 ans pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, soit une sur-indemnisation de 3 cts d'€uros par kilomètre.
Après discussions, La Poste accepte d'abaisser le seuil à 3 000 kilomètres et de laisser aux personnels le choix entre les deux options.
La CGT continue d'exiger l'abaissement de ce seuil à 1000 kilomètres par an.
Avec la CGT-FAPT, continuons d'exiger le paiement au juste prix de tous les kilomètres effectués pour La Poste et l'application à minima du barème de l'administration fiscale.

### Négociation sur le télétravail, la position CGT

La Poste entend ouvrir les négociations sur différents thèmes dans le cadre du « grand dialogue » notamment la question du télétravail.
Pour la CGT, l'organisation et la place du travail sont à mettre dans les mains des postiers et de leurs représentants.
Des expérimentations ont été faites, nous exigeons le bilan. Nous voulons connaître les postiers, les services et les directions travaillant déjà officiellement ou prétendument en télétravail et, les conditions dans lesquelles il s'effectue.
Pour le télétravail, seule la règle du volontariat doit être retenue, dans le respect de la loi et d'une négociation de haut niveau.
Nous souhaitons la mise en place de site multi métiers ou multi directions pour maintenir dans les départements, même ruraux, toutes les activités.

## Branche Télécoms

### Eutelsat : le compte n'y est pas

La direction d'Eutelsat a dévoilé ses propositions lors des dernières négociations salariales.
L'enveloppe globale prévue est en baisse par rapport à celle de l'an dernier.
De plus, cette année aucune mesure spécifique n'est prévue pour le progrès social (Navigo à 100% ; prise en charge de l'abonnement Vélib', augmentation des tickets resto…). Par ailleurs, la part générale des augmentations baisse au profit de l'individuel, ce qui constitue un retour en arrière par rapport à l'année dernière.
Seul un nombre très limité de salariés pourra bénéficier des mesures automatiques.
Pour ces différentes raisons, la CGT a donc signifié à la direction qu'elle ne signerait pas cet accord.

### Une AG des actionnaires … chaude

Près de 200 salariés de France Télécom ont manifesté mardi 5 juin à Paris à l'appel des syndicats CGT, CFDT, SUD et CFE-CGC/Unsa pour protester contre le versement aux actionnaires d'un dividende de 1,40 €uro, proposé par les dirigeants du groupe.
Ils se sont rassemblés devant le Palais des Congrès de la Porte Maillot où se tenait l'Assemblée générale de l'opérateur pour interpeller les actionnaires.
Il faut mettre un coup d'arrêt au versement de dividendes (4,3 milliards d'€uros cette année). Les richesses créées doivent servir aux investissements pour développer le réseau, à l'emploi et à la reconnaissance des salariés en matière de salaire, de promotion, de pouvoir d'achat, de formation professionnelle.

**F**édération des **A**ctivités **P**ostales et de **T**élécommunications **CGT** **U**nion **F**édérale des **C**adres
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22
Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : http://www.cgt-fapt.fr espace Cadres

## Échos

### Pauvre France !

L'UNICEF a publié un rapport qui révèle l'ampleur de la pauvreté et des privations qui touchent les enfants. Ils sont plus de 30 millions à vivre dans la pauvreté dans les pays dits « riches ».

La France se situe au 14ème rang des 35 pays étudiés, avec 8,8% d'enfants pauvres (pauvreté relative) et avec 10,1% (taux de privation).

Ce dernier se réfère à des valeurs comme manger des fruits ou disposer de livres adaptés à l'âge etc.

La pauvreté relative se réfère à un ménage dont le revenu est inférieur à 50% de celui du ménage médian.

Ce rapport évoque aussi tous les « enfants invisibles » (non comptabilisés) issus de familles en situation administrative précaire qui vivent en institution ou dans la rue !

Est-ce de plus d'austérité et de réduction des dépenses sociales dont nous avons besoin ?

## Social

### Crise européenne : changer de cap !

C'est ce que propose la CGT en demandant au gouvernement français de peser pour mobiliser les politiques publiques et la finance au service de l'emploi, de l'investissement productif, de la réponse aux besoins sociaux plutôt que répondre aux préoccupations des marchés financiers.

Au lieu de prêter aux banques, la Banque Centrale Européenne doit financer les projets d'investissements publics créateurs d'emploi et inciter les banques à accorder des crédits pour l'emploi et l'investissement productif.

Une harmonisation fiscale et sociale, avec un salaire minimum dans chaque pays, et de véritables coopérations industrielles doivent être instaurées au sein de l'UE.

Ces conditions alliées à la mobilisation des salariés sont incontournables pour sortir de la crise.

### Sommet de la terre « Rio+20 »

La CGT, avec la CSI et la CES, a participé activement au sommet des peuples, du 15 au 19 juin et à la grande manifestation de la société civile, le 20 juin à Rio.

La CGT a appelé la France à faire preuve d'audace et à porter les besoins de changements dans la négociation.

Le moment est venu en effet de s'engager résolument sur la voie d'un développement HUMAIN durable, sortir des crises et dessiner un projet de société qui fasse sens.

Cela passe par la réduction des inégalités et non la réduction des budgets sociaux, l'austérité, ou l'enfoncement des plus vulnérables dans la précarité.

Ce sont des transformations majeures, au niveau de l'humanité et à tous les échelons de la société, qui s'imposent. Elles passent par des approches assises sur l'intérêt général.

## International

### Manif à Porto contre l'austérité

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté le 9 juin dernier dans les rues de Porto à l'appel de la CGTP, principale confédération syndicale portugaise, pour protester contre les mesures d'austérité imposées par le gouvernement dans le cadre du plan d'assistance financière international. « *Le pays ne se redressera pas avec une politique de droite* » scandaient les manifestants. Plutôt que de mettre en œuvre une réforme jugée anticonstitutionnelle par la CGTP facilitant les licenciements et qui augmente le nombre de personne vivant dans des situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

La CGTP préconise d'améliorer les revenus des familles et de créer des emplois tout en luttant contre le chômage et la précarité.

**Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres**

## Échos

### François Du Castel s'en est allé

Cet ancien résistant, ingénieur général des Télécoms, chercheur, participa à la direction scientifique du **C**entre **N**ational d'**E**tude des **T**élécommunications.

Il a mis, durant toute sa carrière, ses compétences au service d'une intense bataille de modernisation et de défense du service public des télécoms.

Il a participé activement à la création de nouvelles technologies en matière de télécommunications et écrit de nombreux ouvrages.

Adhérent de la CGT dès 1948, il a été membre de la direction de notre Fédération de 1950 à 1962. Il a activement participé à relancer l'activité syndicale parmi les cadres supérieurs et s'est toujours battu pour que soit préservé l'esprit de service public et a toujours défendu l'idée du « pluralisme des approches ».

## Social

### 60 ans mais 166 trimestres !

Le Conseil des ministres a adopté le décret « retraite » qui permettra à des salariés ayant débuté leur carrière à 19 ou 18 ans de partir en retraite à 60 ans à condition de réunir par exemple 166 trimestres cotisés pour les personnes nées en 1955 et après. Un nombre limité de trimestres non cotisés sera pris en compte au titre du chômage et de la maternité.

La CGT juge positive cette mesure mais regrette que la reconnaissance des trimestres validés ne soit pas allée plus loin pour la maladie, les accidents du travail et le chômage. Lors de la conférence sociale de juillet, la CGT portera l'exigence du rétablissement de la retraite à 60 ans pour tous, associé à un bon niveau de pension, soit un taux de remplacement à 75% ainsi qu'une véritable reconnaissance de la pénibilité.

### L'emploi en crise !

A la fin avril plus de 4 millions de demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C en France métropolitaine. La hausse est de 0,2% en avril et de 6,5% sur un an. Sur cette même période, Il est particulièrement inquiétant de constater que le chômage de longue durée augmente de 8% ! Non seulement le risque d'être au chômage est plus grand, mais on y reste de plus en plus longtemps.

Les perspectives sont encore plus inquiétantes avec 45000 suppressions d'emplois prévues dans l'industrie.

Ce constat confirme l'urgence de prendre des mesures d'ampleur basées sur les revendications que portera la CGT lors de la conférence sociale de juillet.

## Égalité

### Gardes à vue irrégulières

Le 5 juin, en indiquant qu'il n'est plus possible de placer en garde à vue un étranger pour le seul motif qu'il est sans papiers, la Cour de cassation a mis la France en adéquation avec la directive européenne 2008 qui aurait du être transposée en droit français depuis le 24 décembre … 2010 !

La CGT se bat depuis des mois avec tous les salariés sans papiers afin de régulariser leur situation administrative. Les patrons doivent prendre leurs responsabilités en matière du droit du travail et du respect de leurs qualifications à travers le salaire, tout en les obligeant à les déclarer aux organismes sociaux et ainsi mettre le travail au niveau des normes sociales françaises. C'est le seul moyen de lutter contre la mise en concurrence des salariés.